inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue trimestrielle n° 65
mars 1984, 13me année

COTISATIONS

1984 (Inforespace n° 65 à 67 + n° hors série n° 8)

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000.—	FF 150.—	FB 1200.—
Cotisation de soutien	FB 700.—	FF 130.—	FB 850.—
Cotisation ordinaire	FB 550.—	FF 100.—	FB 680.—

Les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste publiée dans le n° 64 d'Inforespace (p.3). Cette liste peut aussi être réclamée à notre Secrétariat.

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à la carte de membre.

Les **anciennes années de publication** peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

	Belgique	France	Autres pays
par année (de 1973 à 1983)	FB 200.—	FF 40.—	FB 250.—

La première année de publication (1972, n° 1 à 6) est épuisée.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France ou le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (**pas de chèque**).

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue trimestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS sont accessibles aux membres chaque samedi entre 10 h et 18 h. Il vous est alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation ainsi que les livres et revues du monde entier de notre bibliothèque.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'en dehors des jours et heures précisés ci-dessus, il convient de prendre rendez-vous auprès du Secrétaire Général, M. L. Clerebaut (02-524.28.48).

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 336 diapositives de la collection sont réparties en 28 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI,** de Michel Bougard (éd. SOBEPS) ; une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **300 FB.**

(suite en page 3 de couverture)

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles - tél. : 02/524.28.48

Président :
Michel Bougard

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Rédacteur en chef :
Pascal Deboodt

Trésorier :
Christian Lonchay

Imprimeur :
André Pesesse
Haine-Saint-Pierre

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Nos enquêtes

Lumière nocturne à Noduwez

Préliminaires.

Le cas que nous présentons aujourd'hui dans nos colonnes possède de nombreux traits communs avec celui d'Orp-le-Grand proposé dans un numéro précédent d'Inforespace (1). Outre la proximité géographique des lieux d'observations, chacun de ces cas a fait l'objet d'une contre-enquête. Nous ne reviendrons plus sur l'intérêt d'une telle démarche. Disons simplement que le cas de Noduwez confirme une fois encore la nécessité de reprendre une enquête quelque temps après les premières investigations en vue de cerner au mieux, et la personnalité du ou des témoin(s), et le contenu « minimal » et « confirmé » du cas étudié.

1. Description des lieux de l'observation.

L'observation a été faite sur le territoire de Noduwez à la limite de celui de Piétrain donc à environ 1 km du domicile des témoins qui se trouve à Piétrain même.

La commune de Piétrain est située à 12 km au NO de Hannut. L'autoroute E5 passe au NE à 4 km, les terrains qui entourent le village sont à vocation agricole.

Il y a environ 800 habitants. A 12 km au NO se trouve le terrain d'aviation de Piétrebais et à 6,5 km celui de Tirlemont et à 20 km au NE celui de Brustem.

Une ligne de H.T. de 70 Kv passe à Tirlemont, à St-Trond, à Landen et à Jodoigne et entoure ainsi le village.

L'observation a été faite dans la campagne à proximité d'un petit bois. Il n'y a pas d'éclairage public.

2. Conditions de l'observation.

a) **Conditions météorologiques** : la température était particulièrement clémente ce jour-là, environ 18°, le ciel était couvert.

b) **Conditions optiques** : les témoins ont une bonne vue et rien ne pouvait gêner l'observation.

3. Circonstances de l'observation.

A l'époque des faits, les témoins, M. Germeau Christian, 22 ans, célibataire, employé et M. Neerdael Daniel, 20 ans, célibataire et négociant en charbon et mazout, habitant tous les deux à Piétrain, préparent les examens du mois de juin. Après avoir travaillé toute la soirée, profitant de la clémence du temps, ils décident d'aller prendre l'air et d'effectuer une ballade pédestre. C'est au cours de celle-ci qu'ils vont observer un phénomène qu'ils ne pourront pas interprèter.

4. Description de l'observation.

Nous laissons ici la parole à l'un des témoins. Signalons seulement que nous sommes le 10 juin 1975.

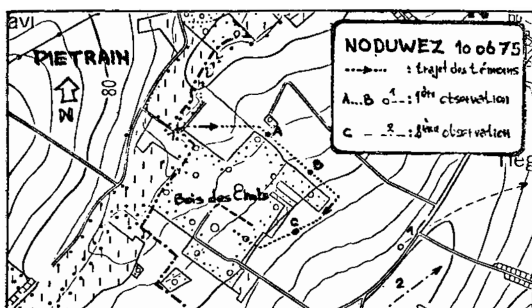
« C'était au moment des examens, alors que je venais de terminer d'étudier, je me décide à aller chez mon copain qui habite six maisons plus loin, sur le même trottoir. Il était environ 22h00.

Nous avons parlé d'examens, puis nous nous sommes mis d'accord pour aller faire un tour dans la campagne pour nous changer les idées. En longeant le chemin qui mène au lieu-dit « Bois des chats » (antérieurement marécageux), petit bois qui se trouve en pleine campagne et entouré de cultures, ceci sur le territoire de Noduwez, notre attention a été attirée par une lumière orange entourée d'un nuage gazeux; il était fixe; à ce moment nous nous trouvons sur le repère A (voir fig. 1) donc au SE. Nous connaissons fort bien cet endroit puisque nous venions nous amuser ici quand nous étions enfants. Nous avons trouvé cela inhabituel et nous avons décidé de voir cela de plus près en espérant satisfaire notre curiosité. En marchant vers cette lueur, nous nous sommes dit que cela pouvait être un fermier qui travaille tardivement dans son champ avec son tracteur, mais très vite nous avons rejeté cette idée, car arrivé au repère B sur le plan, nous avons aperçu la lueur triangulaire bien sûr, mais en plus la forme d'un disque genre assiette renversée et qui maintenant s'était mis en mouvement pour se diriger vers le centre de Noduwez. Au même moment la lumière passait d'une intensité assez faible à une intensité assez forte. L'engin ne faisait aucun bruit. J'ai pu apercevoir trois lampes sur son contour qui éclairaient l'engin. Filant de plus en plus vite, il a disparu dans le ciel.

En continuant à marcher, nous nous sommes dit que cela pouvait être une soucoupe volante, et arrivé au repère C sur le plan, l'engin était revenu, il nous faisait face. Il m'a semblé qu'il y avait une rotation de l'engin ou des feux qui

1. Inforespace, no 64, pp. 12-15.

Figure 1
Le schéma des lieux avec les divers repères correspondant aux diverses phases de l'observation.



l'entouraient; la rotation s'effectuait à raison d'une toutes les 3 secondes. J'ai pu également constater que lorsqu'il était en mouvement, il n'y avait plus ce genre de nuage autour de lui.
Puis l'engin s'est incliné vers sa droite et a pris de la vitesse pour se diriger cette fois vers Orp-le-Grand soit vers l'est et disparaître à nouveau à l'horizon.
Pris de peur, nous nous sommes enfuis en contournant le bois pour revenir sur le chemin d'où nous étions venus, filant à toutes jambes en traversant ruisseau, prairie et champ. Nous sommes arrivés tout essouflés et tout pâles de peur à notre domicile. Nos parents nous voyant ainsi nous ont demandé pour quelle raison nous étions dans cet état; ma mère m'a dit tout de suite : « Tu as eu peur »; alors nous avons commencé à raconter l'aventure que nous venions de vivre. Je n'ai jamais eu si peur, pourtant il m'en faut beaucoup ».

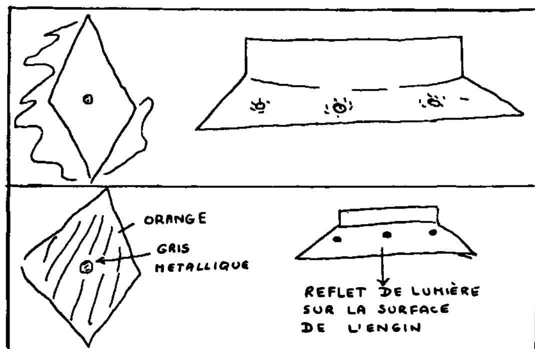
5. Effets secondaires et vérifications.

Les témoins furent très nerveux les jours suivants. Ils se sont rendus sur les lieux de l'observation quelques jours après pour voir s'il y avait des traces et ils prirent quelques photos; le tout ne révèle rien d'anormal. Il n'y a pas eu de consultation médicale.
Après vérifications sur place, l'élévation au repère A est 2° pour un azimut de 145° SE et les témoins se trouvaient à 550 m approximativement.
Au repère B, l'élévation est de 5° pour un azimut de 130° E et la distance était 420 m (approximatif).
Au repère C, l'élévation est de 3° pour un azimut de 125° E. Distance approximative 350 m.
Après calculs, la dimension réelle de l'objet est de 15 m de diamètre et de 6,5 m de hauteur. La vitesse de l'objet serait de 3,3°/min. La pluie, présente le jour de l'enquête, nous condusit à omettre le relevé de l'altitude du lieu. Mais cela devrait être approximativement 50 m. Ces données ont été relevées sur place avec le témoin. Altitude du site 80 m environ.

6. Compléments d'information.

a) Enquête du 12.03.1977.
En interrogeant séparément les témoins, notre enquêteur put obtenir quelques renseignements supplémentaires. La durée de l'observation serait de 6 à 7 min. pour M. Germeau et 2 min. pour M. Neerdael. Le premier indique un diamètre de 3 à 4 mètres pour l'objet aperçu et une distance de 150 m. La confrontation sur le terrain conduira à des dimensions de 15 m sur 6,5 m et une distance témoins-objet de 350 m.
M. Germeau confirmera l'aspect « d'assiette profonde renversée » de couleur métallique avec des lampes sur le bord », déjà indiqué dans le questionnaire Sobeps reçu 15 jours après l'observation. D'une manière générale, cette première enquête confirmera les renseignements fournis dans le questionnaire adressé par les témoins à la Sobeps.
Concernant M. Germeau, il faut préciser qu'il s'occupe de nombreuses activités liées à la vie locale : football, fanfare et photographie. Il est intéressé par le problème OVNI, une existence extra-terrestre lui paraissant « possible ». Il aime la science et tout ce qui s'y rapporte.
b) Contre-enquête du 27.03.1978.
Celle-ci apportera quelques corrections relatives aux coordonnées géographiques et topographiques. Les données fournies dans la fiche signalétique ci-dessous correspondent bien sûr aux valeurs correctes.
Signalons rapidement les quelques informations supplémentaires receuillies lors de cette seconde enquête. La distance d'observation serait supérieure à 500 m (aucune indication de la valeur précise). D. Neerdael précisera encore : qu'après avoir cru à un réverbère (mais il rejettera cette explication puisqu'il n'y a pas d'éclairage public à cet endroit), il distingua cette fois trois lumières entourées d'un halo lumineux. Il constata l'extinction de celles-ci, remplacées par un seul feu allumé puis les trois réapparurent, puis ce manège reprit

Figure 2
Les croquis de l'engin observé : en bas, croquis réalisés le 10.06.1975 par les deux témoins; en haut, ceux réalisés par M. Germeau le 27.03.1978.



et se poursuivit jusqu'à la fin de la première phase.
D. Neerdael maintiendra ne pas avoir aperçu de forme précise, contrairement à son compagnon.
C. Germeau est en effet catégorique ici aussi. Il s'agissait pour lui d'un objet dont il distingua parfaitement la forme (v. fig. 2).
Au début de l'observation (repère A), il n'observa comme D. Neerdael, qu'une simple lueur. Après s'être rapproché de quelques dizaines de mètres, la lueur orange disparut pour donner bientôt la vision d'un objet dont le contour circulaire était bien distinct. Trois lumières jaunes sont alors visibles sur le bord inférieur et éclairent partiellement le dôme de l'objet.
Lors de la seconde phase, aucune forme précise ne fut observée; seule, une forte lumière, entourée de deux feux, un à gauche, l'autre à droite, fut aperçue.
Peu rassurés, les témoins iront alors se réfugier sous le couvert des arbres.
D. Neerdael précisera que le même manège lumineux (3-1-3-1) reprendra. Cette observation, plus brève caractérisée par un arrêt d'une minute, s'achèvera par l'éloignement dans la même direction que lors de la première phase.
La peur ressentie par le témoin sera confirmée par Mmes Neerdael et Germeau.
Pour le reste, la contre-enquête confirme le récit effectué au premier enquêteur.

7. Appréciation.

Un certain nombre d'éléments militent en faveur de la vraisemblance de ce cas.
Tant la cohérence des récits fournis lors des deux enquêtes que la ressemblance frappante entre les deux croquis de l'objet réalisés par Monsieur Germeau (bien que plusieurs mois séparent ces croquis) constituent des arguments positifs. La réalité de la peur ressentie par les témoins ne semble faire aucun doute. Le cas tout entier ne sort pas des éléments habituellement rapportés par les témoins de Lumières Nocturnes. Bien qu'intéressé, assez sommairement d'ailleurs, par tout ce qui touche à la possibilité d'une vie extraterrestre, on ne peut, nous semble-t-il, suspecter un «dirigisme» trop accentué dans le récit des témoins.
Une chose est certaine : l'objet qui a été décrit par les témoins n'a pu être identifié par les enquêtes. C'est donc un OVNI à ce stade. Mais comme nous le signalions déjà en (1), un cas ne devrait jamais être considéré comme définitivement classé, surtout lorsque tout porte à croire qu'il s'agit d'un OVNI.

8. Fiche signalétique du cas.

Témoins : (2) : Mr GERMEAU Christian (22 ans) célibataire - employé.
Mr NEERDAEL Daniel (20 ans) célibataire - négociant en charbon et mazout.
Lieu d'observation :
NODUWEZ (au lieu-dit : « Bois des chats ») lat. 50° 43' 30", long. 4° 57'
Heure locale : vers 22h00.
Date : mardi 10 juin 1975.
Observation diurne/nocturne : nocturne.
Méthode d'observation : œil nu.
Nombre d'objets observés : 1 (un).
Forme :
disque surmonté d'un dôme (assiette renversée)
Dimension : 15 m sur 6,5 m.
Couleur :
métallique et orange + feux lumineux
Bruit : néant.
Vitesse : 3,3°/min.
Elévation : début 2°, milieu 5°, fin 3°.
Distance témoin/phénomène :
en A : 550 m, en B : 420 m, en C : 350 m.
Durée de l'observation : 6 à 7 minutes au total.
Fin de l'observation :
éloignement de l'objet vers l'horizon
Indice de crédibité : 3.
Indice d'étrangeté : 3.
Classification : LN.

P. Deboodt.

De l'importance de l'enquête en matière de recherche ufologique

Dire que, dans le domaine ufologique, l'enquête a une importance fondamentale, et même préjudiciable, peut apparaître comme une constatation évidente, banale. C'est justement pour cette raison que les considérations qui suivent ne sont, pour ainsi dire, jamais énoncées par les initiés qui, bien souvent, les considèrent comme connues et qui, dans l'immense majorité des cas, n'en tirent pas, dans leur pratique, les conséquences logiques. Au risque de paraître ennuyeux, il nous semble cependant opportun d'insister sur ce problème de fond et de nous arrêter quelques instants sur le concept général d'« enquête ufologique » en recourant à quelques observations de nature purement épistémologique.

L'Ufologie comprise comme « étude des témoignages relatés d'observations et non comme « étude des OVNI ».

Il est bon que le chercheur soit bien conscient qu'en aucune manière ce travail ne se rapporte aux « OVNI » au sens strict, c'est-à-dire à la cause ou au stimulus du repérage; son objet sera bien plutôt le témoignage de cette observation tel qu'il a été rapporté.

Les phases du cas ufologique :

1) Présence du stimulus et observation. Il est nécessaire en effet de faire apparaître clairement les différentes « phases » d'un « cas » ufologique. Pour illustrer ceci, nous partirons d'un postulat (même s'il est contestable) : nous supposerons donc qu'à l'origine de chaque cas au moins (il n'est pas nécessaire de la supposer pour tous les cas) il y ait existence effective d'un stimulus objectif (c'est-à-dire externe au témoin) qui ne puisse être assimilé à aucune cause connue, stimulus que, pour plus de facilité, nous appellerons « OVNI ».

Considérons donc comme acquise l'« existence » d'OVNI (c'est-à-dire de stimuli objectifs, objets artificiels ou phénomènes naturels) en entendant par « existence » la présence d'un tel stimulus en un lieu et un moment précis. La phase suivante est celle du repérage, c'est-à-dire de la perception par un témoin (humain, bien entendu) du stimulus-OVNI.

La différence entre ces deux phases est considérable : nous n'avons aucun moyen de connaître la relation entre l'« existence » de ces stimuli et leur perception testimoniale puisque, même si l'on suppose - comme nous l'avons fait - le caractère objectif de l'OVNI, il ne s'avère pas toujours que celui-ci ait été repéré par quelqu'un.

D'autre part, c'est à cette phase qu'on intègre les repérages de « non-ovni » c'est-à-dire d'objets artificiels (avions, hélicoptères, fusées, ballons-sondes, satellites, en orbite ou en phase de retour...) ou naturels (oiseaux et autres animaux, météores, corps astronomiques) ou de phénomènes (aurores boréales, nuages, plasma ionisé, foudres globulaires) déjà connus qui, suite aux circonstances particulières dans lesquelles se situe l'observation ou le témoin lui-même, ne sont pas reconnus comme tels.

L'expérience démontre que l'immense majorité des repérages est précisément assimilable à ce type d'« identification »; c'est le motif pour lequel il est nécessaire et même indispensable que l'enquêteur ait une connaissance parfaite de ces différents objets-phénomènes, qui peuvent être la cause de repérages rapportés ensuite comme ufologiques, et qu'il puisse déterminer les circonstances dans lesquelles ils sont perçus.

Toujours à ce niveau, viennent s'insérer différents problèmes relatifs aux mécanismes de la perception visuelle et à la psychologie de la perception, sur base desquels on peut dire que ce qui est perçu n'est pas exactement ce qui est, puisque le témoin élabore à nouveau et de manière inconsciente la vision au moment même où il la perçoit. Cet aspect est presque toujours sous-évalué par la majeure partie de ceux qui s'occupent de ce sujet; ceux-ci, pour des motifs exclusivement émotifs, refusent parfois carrément de reconnaître ce fait, qui est donc peu étudié ou qui l'est encore de manière trop imprécise.

Phase 2 :

2) le récit du témoin. La phase suivante est constituée par le récit (UFO account) de l'expérience testimoniale, récit rapporté par le témoin lui-même à d'autres personnes. Ce récit est nécessairement séparé du repérage par un certain laps de temps, qui peut aller de quelques secondes à de nombreuses années. D'un point de vue objectif, nous devons ici insérer deux appréciations : a) Une grande partie des repérages bien qu'il soit difficile d'en préciser la quantité (des sondages d'opinion effectués aux Etats-Unis, les ont estimés à environ 90 %) n'est jamais racontée

pour des raisons très diverses qui vont de la peur du ridicule jusqu'à un désintérêt pour ce que l'on a vu.

b) Il existe un certain nombre de récits qui ne se rapportent à aucun repérage réel (rêves et hallucinations que le sujet prend pour la réalité, mensonges et faux inventés pour des motifs très divers). Mais à un niveau subjectif apparaissent également d'autres facteurs qui nous empêchent eux-aussi de connaître la relation existant entre ces deux phases (repérage et récit).

c) Le problème du langage ou plutôt de l'expression verbale par laquelle le témoin transmet le souvenir du repérage. Cette opération consiste en une véritable traduction souvent peu fidèle étant donné la difficulté que représente l'action de transmettre au moyen de mots l'observation d'un fait.

d) La restructuration postérieure et inconsciente de son expérience par le témoin, étant donné l'intervalle de temps qui s'écoule - du moins dans les repérages réels - entre la phase de repérage et celle du récit; cette restructuration est due aux mécanismes de la mémoire (que ce soit en fonction du laps de temps écoulé, que ce soit en fonction de l'étrangeté de la vision que l'inconscient tend progressivement à rationaliser, que ce soit aussi en fonction de convictions personnelles sur quantité de sujets : religieux, scientifique, ce qui se rapporte d'une manière ou d'une autre à la possibilité d'existence d'événements anormaux, d'êtres extraterrestres,... ces facteurs provoquent une transformation réelle et profonde du souvenir de l'expérience, transformation qui peut se produire dans différentes directions souvent difficiles à identifier).

Remarquons que cette phase constitue le point essentiel sur lequel le chercheur doit travailler et, si celui-ci ne peut éliminer les effets décrits dans l'acte de la perception, il doit néanmoins reconstruire le repérage comme il a été perçu, c'est-à-dire épuré de ses restructurations successives et de ses problèmes de langage, ce qui est tout autre que simple.

Phase 3 :

3) Le rapport. Le récit du témoin peut avoir été fait à des parents, des amis et connaissances, des agents des forces de l'ordre, des préposés aux observatoires astronomiques, aux stations météorologiques, aux tours de contrôles des aéroports, à des chercheurs privés, en somme à des personnes très différentes. On dira qu'il y a rapport à partir du moment où le destinataire du récit aura recueilli et transcrit le récit testimonial. Il existe donc des types fort différents de rapports, qui vont de l'article de journal jusqu'au procès verbal dressé par la police ou la gendarmerie ou même iusqu'au rapport réalisé par quelque « ufologue ». Evidemment, tous n'ont pas la même valeur pour le chercheur et, très souvent, on a pour un même cas, plusieurs rapports de type différent ou d'un type semblable.

Il est évident que dans cette phase aussi (entre « compte-rendu testimonial » et « rapport ») s'insèreront des éléments à tenir en considération. Tout d'abord, on sait que tous les repérages « racontés » à quelqu'un par un témoin ne conduisent pas forcément à un « rapport », mais qu'ils restent bien souvent à l'état de récit relaté entre amis, et parfois même accompagné de la recommandation de n'en point parler autour de soi. La plupart du temps, c'est par pur hasard qu'un reporter (dans le sens de celui qui transcrit un rapport : un journaliste, un ufologue, un agent...) prend connaissance d'un témoignage; de plus, il nous faut constater que, malheureusement, beaucoup de chercheurs ont l'habitude de ne pas rédiger de rapport, que beaucoup de journalistes n'ont jamais l'occasion de voir leur article publié et ainsi de suite... De plus, si entre le premier récit et celui qui a donné lieu à la rédaction d'un rapport, du temps s'est écoulé (et en général, le reporter n'est pas le premier destinataire du récit), des sollicitations extérieures sont intervenues (discussion avec d'autres personnes, lecture ou audition d'autres épisodes ufologiques, contacts avec des « passionnés » ou avec des représentants sceptiques de l'« establishment ») qui poussent le témoin à modifier son récit, en l'encourageant à « embellir » ce même récit, ou en le poussant à s'« autocensurer » et par là-même à éliminer certains détails « gênants ».

Quoi qu'il en soit, on assiste alors à une véritable appropriation du témoignage par le reporter qui se concrétise :

a) dans son rapport personnel avec le témoin, lequel pourra se sentir encouragé ou non à raconter certaines choses, à collaborer et même à es-

inconnu et leur analyse - qui est conduite selon des canons méthodologiques bien particuliers - est soumise à des problèmes analogues à ceux qui ont été mis en évidence pour le témoignage oral.

Nécessité de rapports précis.

(Donc d'enquêteurs préparés). Il est un fait incontestable, c'est que la majeure partie des rapports est de peu, pour ne pas dire d'aucune utilité dans un travail de recherche qui se veut sérieux, que ce soit par la maigre importance de leurs données ou que ce soit par leur conditionnement à tous ces faits illégitimes qui ont été évoqués plus haut. D'où la nécessité de pouvoir compter sur un groupe sélectionné et bien préparé d'enquêteurs qui ait bien assimilé ces problèmes et qui se préoccupe de relever le compte-rendu testimonial en essayant non seulement de ne pas influencer le rapport mais aussi et surtout en rassemblant tous les éléments qui permettent, pendant l'évaluation, d'identifier et d'éliminer les facteurs illégitimes pour en arriver à une relation la plus proche possible de l'expérience du témoin et par là de l'événement lui-même.

Nécessité de critères méthodologiques bien préc pour l'enquêteur.

Dans ce contexte, la manière de rassembler les données revêt une importance énorme, fondamentale même, qui ne peut, certes, être laissée au hasard. Elle réclame, au contraire, des méthodologies bien précises qui devront être suivies scrupuleusement par qui effectuera l'enquête. Avec le temps, on a acquis une idée de plus en plus précise des OVNI au sens strict (le stimulus de l'observation) mais aussi des données nécessaires au travail de recherche et surtout des méthodologies à employer pendant l'enquête qui sont le fruit de l'expérience réalisée sur le terrain par littéralement des milliers d'enquêteurs.

On a donc rédigé des « manuels du chercheur » de divers types mais qui ont le plus souvent en commun un noyau de méthodologie. Nous avons pris en considération tout ce qui nous était connu, nous avons mis en évidence les différents types d'approche afin de donner une vue panoramique la plus complète possible du sujet qui - si vous y faites bien attention - doit être profondément assimilé et maîtrisé par qui s'apprête à effectuer une enquête digne de ce nom.

Complexité du travail et réactions de rejet de la part des ufologues.

A la lecture de ces quelques pages introductives, on aura déjà compris que le travail d'enquête ufologique n'est pas simplement un passe-temps pour jeunes gens à la recherche de sensations fortes, ni même une interview réalisée « à la bonne franquette » tout juste pour entendre de vive voix quelque chose qui puisse satisfaire notre besoin d'irrationnel. Il s'agit, au contraire, d'un travail extrêmement complexe, beaucoup plus complexe que ne se l'imagine la majeure partie de ceux qui prétendent faire de l'ufologie, et d'un travail surtout extrêmement délicat.

C'est justement cette complexité, cette difficulté due au fait que l'on traite d'une étude profondément et intrinsèquement différente de tout ce qui était connu jusqu'ici qui constitue une des causes principales du fait que bien peu de chercheurs appartenant au milieu scientifico-académique ont pris la peine de s'attaquer avec méthode et décision à ce sujet et qui explique que les quelques rares qui l'ont fait l'aient fait avec un état d'esprit frivole, utilisant plus ou moins consciemment l'ufologie (comprenez la «sérieuse», la «scientifique») comme un «divertissement» inespéré qui permet d'allier ce besoin d'irrationnel dont nous avons déjà parlé et une approche semi-scientifique qui n'est, elle, jamais poussée dans sa logique et dans ses extrêmes conséquences.

Voilà pourquoi quantité de chercheurs civils et privés, souffrant d'un curriculum technico- scientifique peu adapté, et qui ont été plus souvent attirés initialement par le charme de l'inconnu, ont dû affronter ce problème avec la pauvreté de leurs moyens personnels, sans aucun soutien économique ou méthodologique hormis leur bonne volonté.

Et ceci constitue sans doute le motif véritable du fait qu'après trente ans de recherches conduites par différents organismes ufologiques du monde entier, les connaissances acquises sur ce problème sont dans l'ensemble extrêmement décevantes. Le manque de disponibilité de la plus grande partie des «ufologues» à adopter des procédures méthodologiques rigoureuses, jugées trop élaborées, complexes et donc - d'un certain point de vue - ennuyeuses, y est naturellement pour quelque chose.

On nous écrit...

Lettre ouverte à M. Claude Maugé

Je stigmatise trop le terrorisme intellectuel pour refuser à quiconque le droit d'exprimer librement son point de vue dans une revue comme « Inforespace ». Je ne trouverai donc rien à redire à ce que vous y exprimiez le vôtre, si d'emblée vous aviez l'honnêteté d'en afficher la couleur, et si d'autre part vous mainteniez le débat au plan de la lutte des idées, en vous abstenant de prêter gratuitement à ceux qui ne partagent pas les vôtres, des manques, des sentiments ou des intentions, qui n'ont rien à voir avec la réalité.

Car ce sont bien là, malheureusement, les graves critiques que l'on doit faire à votre article-fleuve : « OVNI - OVI : sur un certain état de la question ». Cet article sacrifie pleinement à la mode moderne (qui fait « sérieux ») d'un étalage étendu de références bibliographiques; il distribue les coups à droite et à gauche, laissant ainsi croire, en première lecture, à une objectivité exemplaire. C'en est au point que Michel Bougard, dans son avant-propos, le présente comme « une somme de ce qu'a été la recherche ufologique », un « document capital » constituant le point de départ obligé de toute nouvelle recherche ufologique ». Malheureusement, une lecture plus attentive révèle clairement que cette érudition et cette prétendue neutralité ne sont que des leurres, car systématiquement, aux endroits qu'il faut, vous omettez tel détail essentiel, ou prêtez à qui ne partage pas votre point de vue des pensées ou des ignorances visant à déprécier la personne que vous combattez, et pas seulement ses opinions. En sorte que finalement, seule la « vieille garde » de l'ufologie se trouve ainsi **réellement** déboulonnée par vous, moyennant quelques concessions de pure forme comme les erreurs de jugement d'un Schatzman à propos de la suppression des ondes de choc, ou encore le « haut de gamme » où vous placez Aimé Michel (merci pour lui). Encore une fois, c'est parfaitement votre droit que de développer vos idées, mais ce que je vous reproche, c'est de les présenter aussi habilement (et donc aussi malhonnêtement) comme ce qu'elles ne sont pas (une analyse impartiale) et non comme ce qu'elles sont (une prise de position polémique et partiale).

Ne voulant rien affirmer qui ne soit prouvable, voici deux exemples de ce que j'avance. (Je ne puis, dans une simple lettre ouverte, répondre à tous les points que vous soulevez).

Page 3 du Nº 7 hors-série d'« Inforespace », vous opposez le jugement de Monnerie sur le cas de Turin à ce que j'en avais écrit dans mon article sur la preuve en ufologie, publié dans l'ouvrage de Bourret. Avant toute chose, on peut déjà poser la question : pourquoi l'opinion de Monnerie primerait-elle celle de Guérin en l'occurence ? Pour qu'un lecteur désirant se faire une opinion objective puisse conclure à l'erreur de Guérin, il faudrait que ce lecteur trouve, dans la référence citée par vous (« Le naufrage des Extraterrestres », pp. 22-24), une réfutation complète et probante rendant compte de tous les faits, ou prétendus tels, cités par Guérin et/ou Bourret à propos de cette affaire.

Ce document s'adresse donc à ceux qui entendent vraiment, et non seulement en paroles, contribuer à la résolution du problème par l'intermédiaire d'un rassemblement méthodique et soigneux des données testimoniales suivant une procédure qui soit la plus scientifique possible.

Nature du travail d'enquête et aperçu des qualités requises par tout enquêteur.

Nous parlions de l'extrême complexité et du caractère délicat de tout travail d'enquête dont la réalisation - surtout après la lecture de ce document - découragera bon nombre d'adeptes ou les poussera à rejeter comme excessive cette approche méthodologique. En effet, l'enquête ufologique est quelque chose de « non-typique » et le devoir de l'enquêteur se rapproche de celui du journaliste, du psychologue et surtout du policier. Ce travail nécessite tout d'abord une souplesse remarquable dans sa capacité d'expression et dans sa capacité à rencontrer les gens sans inhibitions. Il faudra également savoir user d'attention et de synthèse, et d'un minimum de sens critique. De plus, il sera indispensable, bien évidemment, de se munir d'une vaste documentation ufologique.

Mais toutes ces qualités, si elles sont nécessaires ne sont guère suffisantes pour former un enquêteur: ce n'est que par l'expérience qu'on acquerra la capacité à réaliser des enquêtes et seule l'expérience pourra suggérer les techniques et les méthodes les mieux adaptées à chaque occasion.

Edoardo Russo.

(Trad. : Y. Ghysselinckx)

Or, à lire Monnerie, on découvre que cet auteur, comme tous les réductionnistes systématiques, et comme autrefois l'**Air Force** (cela fait 30 ans qu'A. Michel a dénoncé ce type d'imposture), omet dans sa « démonstration » de faire état du petit fait gênant qui, s'il est avéré, interdit totalement d'invoquer Vénus pour rendre compte de l'observation de Turin (ou en tout cas pour rendre compte d'une part au moins de cette observation) : il s'agit du **survol** de l'objet allégué par le petit avion situé à plus grande altitude que lui. Ou bien il s'agit là d'un fait erroné, mal rapporté ou inventé après coup (ce qui mettrait en question l'honnêteté du journaliste de « France-Inter » ayant enquêté sur place), mais alors Monnerie, au lieu de nous le dire en nous en apportant la preuve, fait l'« impasse » sur ce détail essentiel. Ou bien le dit détail est vrai, et il s'agit alors d'un mensonge par omission. Dans les deux cas, Monnerie escamote le problème, et sa démonstration ne tient pas. Quand à moi, je suis prêt à rayer le cas de Turin de la liste des « bons » cas, il n'y a que les imbéciles qui ne se trompent jamais (1), mais j'attends pour cela qu'on me le prouve. Les cas comme celui de Turin sont légion, que les « nouveaux ufologues » prétendent réduire... en omettant de tenir compte explicitement de tous les détails interdisant cette réduction. Je le répète, l'**Air force** n'avait pas attendu la « nouvelle » ufologie pour utiliser ces « méthodes ». L'un des plus beaux exemples en est celui de l'affaire de la base américaine de Minot (1966). Comme je l'ai écrit ailleurs, il me fut donné de pouvoir prendre connaissance à l'époque, entre deux avions, du rapport original, qui faisait état d'observations visuelles et radar de l'objet, puis de son quasi-atterrissage près d'un officier qui en fut traumatisé, avec coupure de courant dans la base et envoi d'une patrouille à bord d'un véhicule dont le moteur cala en s'approchant des lieux. **Tous** ces détails sont occultés dans la narration des faits qui fut fournie à la Commission Condon par l'**Air Force**, grâce à quoi l'OVNI fut « expliqué » par l'étoile Capella (**Scientific Study of Unidentified Flying Objects**, Bantam, pp. 274-277).

Est-ce en utilisant de telles « méthodes », que l'on « balaiera devant la porte » en ufologie ? Au lecteur de juger...

Second exemple : page 9 de votre article, à propos des mutilations. Qu'est-ce qui vous permet, M. Maugé, d'écrire qu'« apparemment » je ne connais du problème que les articles « très orientés » publiés dans la littérature française (comme si votre opinion à vous, n'était pas orientée...) La méthode utilisant des insinuations gratuites pour discréditer la fiabilité de l'adversaire est classique, mais où est la froide objectivité en l'occurence ? (En fait, j'avais été mis au courant des mutilations, des années avant que le reportage d'« Actuel » et les articles de Sider en fassent état ici : j'avais eu communication de nombreux articles de journaux américains (n'ayant rien d'ufologiques), illustrés de photos de bestiaux mutilés (à coup sûr non truquées), et je me souviens que Jacques Vallée m'avait demandé : « Est-ce que vous avez cela aussi, en France ? Ici, on pense à des sectes accomplissant un rituel, mais ça ne colle pas très bien... ») Quelques lignes plus loin, vous reprenez vos insinuations en faisant part de votre « impression très nette » que « devant la fuite des preuves » (sic) j'essaie de « sauver ma croyance à tout « prix » - ma bouée ultime » étant Trans-en-Provence. (Je conçois en effet que ce dernier cas puisse vous embêter.) Je suis désolé de vous décevoir : votre « impression » n'est pas fondée. Vous et vos amis prenez vos désirs pour des réalités. Pour moi, il n'y a pas « fuite des preuves ». Barthel et Brucker ont nettoyé la vague de 54 des 90 ou 95 % d'« identified » que toute vague contient, ce que n'avait pas fait Michel, et pour cause, en travaillant sur la matière brute des coupures de presse.

Ce nettoyage était nécessaire, mais les auteurs se sont bien gardés de mettre en avant les 5 ou 10 % restants dont ils ne soufflent mot. Caudron a, lui aussi, contribué à ce nettoyage. La seule erreur

(1) Je me permettrai de rappeler à cette occasion que je ne m'étais pas trompé pour ce qui concerne les photos de Warminster : Ch. Bowen m'avait communiqué les négatifs pour expertise afin que j'établisse s'il s'agissait de l'image d'un objet réellement photographié sur le film à travers l'objectif, ou d'un artefact photographique (défaut de développement, abrasion, voile parasite, etc). J'avais effectivement conclu à la réalité de l'objet photographié. N'habitant pas l'Angleterre, il était évidemment hors de question que j'enquête personnellement sur place pour savoir si les « témoins » étaient honnêtes, et Bowen m'avait imprudemment donné toutes garanties à ce sujet. Il s'agissait en fait d'un coup fourré visant à déprécier la fiabilité de jugement des enquêteurs de la « Flying Saucer Review ». L'objet était en réalité une maquette, ce qu'aucune expertise ne permettait de prouver au seul examen du film. Il est à remarquer qu'un tel cas ne prouve rien d'autre que la mauvaise foi de ceux qui le fabriquèrent. Les fous qui se prennent pour Napoléon n'infirment aucunement l'existence passée du vrai Napoléon...

des « nouveaux ufologues » est de laisser croire qu'après cela, il ne reste rien. Pressentant le risque, des enquêteurs intelligents ont pensé dès lors s'attaquer à plus difficile, pour en finir vraiment. Ainsi, il me fut rapporté que Caudron, après mon article sur Valensole, entreprenait de « démolir » ce cas. Démarche plus logique que de faire semblant de l'ignorer, ou de le balayer d'un coup de main. Mais j'attends toujours cette démolition en règle... Nul doute que l'on entreprenne aussi de démolir Trans-sur-Var. Après tout, ces démolitions sont faisables. J'y arriverai moi-même, si je m'y amuse. Il me suffira de laisser de côté tout ce qui est gênant, ou de suggérer seulement que c'est douteux, ou inventé après coup. Ainsi le tour sera joué. Mais tout cela n'est pas sérieux, et c'est bien pourquoi la « fuite des preuves » ne m'a pas encore touché.

Pour élever le débat, je vous dirai ceci : si, par delà les preuves testimoniales, j'ai orienté ces derniers temps mon intérêt vers la recherche des preuves matérielles, qu'il s'agisse d'opérations chirurgicales sophistiquées pratiquées en pleine nature loin de tout centre hospitalier sur des bestiaux, la nuit, ou d'altérations du sol et de la végétation à l'endroit d'atterrissages allégués - tous faits dûment constatés sans possibilité d'affabulation ou d'hallucination - ça n'est pas pour sauver une « croyance » prétendument mise à mal par des penseurs en chambre, mais tout bêtement par souci de rigueur, de « balayage devant la porte », précisément. La méthode scientifique cherche à séparer les différents facteurs (quand c'est possible) pour analyser un phénomène complexe. Or il peut y avoir des composantes psychologiques (et, plus rarement, psychiatriques) dans certains témoignages, en ufologie comme ailleurs. Donc, essayons de dépasser les témoignages pour étudier les preuves matérielles éventuelles. Que peut-on reprocher de bonne foi à une telle démarche. J'attends qu'on me le dise... Et si je me laissais aller moi aussi à faire état de mes « impressions », j'ajouterais ceci : le seul reproche que j'encours en m'attachant aux preuves matérielles, c'est de court-circuiter les psychosociologues réductionnistes qui se voient ainsi dépossédés de leur joujou. Je conçois évidemment que cela ne leur plaise guère. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments ufologiques les plus assurés.

Pierre Guérin. le 4 janvier 1984.

Le mur du silence franchi...?

S'il est un phénomène dont les manifestations ne sont pas contestées, c'est bien celui de l'intrusion de la bande dessinée dans tous les secteurs de l'information. Considérée à ses débuts comme une activité mineure, la B. D. se rencontre partout : la vulgarisation scientifique n'y fait pas exception d'ailleurs (1).

Parmi les diverses B.D. qui se veulent ouvrages d'introduction aux grands problèmes scientifiques du moment, il existe une série dont la publicité n'est plus à faire. Sous le titre général « Les Aventures d'Anselme Lanturlu », une petite dizaine de volumes, édités par BELIN, nous fait pénétrer dans des domaines aussi actuels que l'Informatique, la Robotique, la Relativité et la Naissance de l'Univers pour n'en citer que quelques-uns (2).

Mais ce n'est pas par souci de publicité que nous avons décidé de rédiger ces quelques lignes. Nous avons estimé devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur l'un des derniers titres de cette série ainsi que sur l'auteur de ces divers albums : Jean-Pierre PETIT.

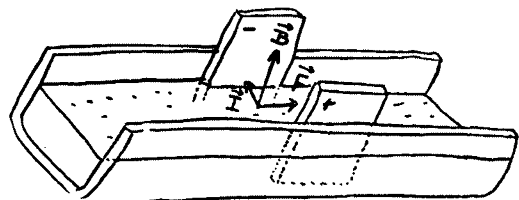
Ce dernier n'est pas inconnu du monde de l'Ufologie. Astrophysicien, actuellement J. P. PETIT peut être considéré comme l'un des rares scientifiques de valeur à tenter dans les limites de son domaine d'activité, de cerner certains aspects du phénomène OVNI. Nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de prendre connaissance de certains travaux de ce scientifique (3).

Or, sous le titre « Le Mur du Silence », J. P. PETIT nous parle indirectement il est vrai, d'un problème bien souvent évoqué en Ufologie à savoir le type de propulsion qu'utiliseraient les OVNI. Soyons néanmoins bien clair : l'auteur ne prétend pas, par l'intermédiaire de son personnage principal, Anselme Lanturlu, expliquer comment les OVNI se déplacent. Ce n'est d'ailleurs ni son but dans cet album précis, ni son désir en général. Très sagement, l'auteur laisse son héros, en fin de volume, rêver de ce que pourrait donner comme appareil une technologie un peu plus sophistiquée que ne l'est la nôtre aujourd'hui. Tout l'intérêt de

---

1. L'ufologie non plus... : voir l'ouvrage de Lob et Gigi (**Les apparitions OVNI**, chez Dargaud).
2. Voici les titres actuellement disponibles dans cette série : **Tout est relatif, Le Géométricon, Si on volait ?, L'informagique, Le Trou Noir, Big Bang, A quoi rêvent les robots ?, Le Mur du silence, Elle court, elle court... l'Inflation.**
3. Inforespace, 1977, no 32, pp. 4-9.

Figure 1
L'action conjuguée du champ B et du courant I, produit, perpendiculairement au plan qui les contient, une force F.



l'album est d'expliquer aux lecteurs certains principes physiques connus (de longue date ou plus récemment) dont les prolongements pourraient aboutir de manière très concrète et se caractérisant par exemple par l'adoption de la part des futurs engins volants d'une « morphologie » très proche de celle qui est fréquemment rapportée par les témoins du phénomène OVNI.

Abordant le problème posé par la production de vagues lors du déplacement d'un bateau, le héros, A. Lanturlu, entreprend une étude expérimentale du problème et retrouve ainsi la relation dite d'Hugoniot selon laquelle, ainsi que l'exprime de manière condensée un des héros de l'aventure, « on est prié de laisser un fluide dans l'état où on l'a trouvé en entrant ». Ce qui peut se traduire concrètement par le fait que si l'on suppose le nombre de Mach (4) inférieur à 1, dans un canal convergent, le fluide accélère et son niveau reste constant. Les autres cas de cette relation sont donnés dans le texte de l'album. Le problème auquel se heurte Anselme est de pouvoir informer les molécules du fluide de l'arrivée d'un mobile afin de se « préparer à le recevoir ». Au hasard (!) d'une lecture, notre héros découvre alors la Magnétohydrodynamique, laquelle lui montre qu'il est possible, par l'action simultanée d'un champ magnétique et d'un courant électrique d'exercer une action sur les molécules d'un fluide (fig. 1).

Passant sur les améliorations successives apportées par le héros à son prototype originel, l'engin final se présente sous la forme d'une sphère qui présente des facilités de progression assez surprenantes. Les problèmes posés ne sont pas oubliés puisque le mur de la chaleur ainsi que le mur du son sont présentés au lecteur. Dans le cas de la chaleur, on voit qu'il existe une limite se traduisant par une possibilité de blocage : celui-ci pourrait être évité pour autant que la conductibilité de l'air soit suffisamment élevée. La question de l'ionisation de l'air est abordé également. L'aventure se termine par le récit d'un songe, celui que fait le héros tout surpris de recevoir, dans ce songe, un envoi d'une firme lui fournissant des appareils de puissance et de rendement suffisants pour lui permettre de réaliser un engin vraiment performant. La forme discoïdale apparaît alors comme la plus adéquate à la réalisation concrète d'un appareil à propulsion M H D.

Certains diront que tout ceci n'est pas nouveau; certes, et nous l'écrivions plus haut, J. P. PETIT a déjà exprimé ces idées à de nombreuses reprises (5). L'intérêt de cet album est multiple pourtant. D'abord, c'est à notre connaissance, la première fois qu'est abordée dans une série populaire (ou qui se veut telle) le thème des OVNI sous l'aspect scientifique. Certes, la présentation surprend. Il n'empêche que les idées et principes physiques font partie du corps généralement bien admis par l'ensemble de la communauté scientifique. D'autre part, l'insertion dans cette série de l'ouvrage en question est une forme assez subtile il est vrai d'introduire davantage le problème OVNI dans un large public et ce, sur des bases sérieuses et par quelqu'un qui connaît le problème. Si le Mur du Silence n'est pas encore techniquement vaincu faute de moyens, cette tentative pourrait peut-être vaincre l'obstacle analogue opposé à l'étude du phénomène OVNI. Nous ne pouvons dès lors que remercier J. P. PETIT pour le courage et la tenacité dont il fait preuve et nous espérons prochainement pouvoir informer nos lecteurs des réalisations expérimentales et bien concrètes qui permettraient de confirmer ou d'infirmer certaines hypothèses présentées dans cet album.

Pascal Deboodt.

4. Rapport entre la vitesse de l'écoulement d'un fluide et la vitesse des ondes de surface.
5. Au Congrès de Poitiers par exemple, mais aussi dans diverses revues ufologiques telles Inforespace (voir 3.) et LDLN.

L'hypothèse psycho-sociologique : commencement de la fin ou fin du commencement ? (1)

Une crainte légitime.

Beaucoup d'ufologues manifestent une vive réticence, pouvant prendre chez certains la forme d'un rejet brutal, à admettre l'hypothèse psycho-sociologique (HPS) dans l'éventail des hypothèses ufologiques. Pour la résumer en quelques mots, l'HPS consiste à tenter d'expliquer les observations d'OVNI, même les plus extraordinaires et les plus détaillées, par des causes psycho-sociales, c'est-à-dire essentiellement - tout le monde étant bien d'accord que les affabulations et les hallucinations sont rares - par des erreurs d'interprétation de phénomènes connus, avec, dans certains cas, déformation grave et orientée de la perception sous l'influence d'une rumeur ou d'un mythe populaire.

Le refus de cette hypothèse a diverses motivations, dont nous avons déjà discuté (1). Nous ne reviendrons plus sur celles qui présentent un caractère par trop irrationnel (besoin de croire en des extraterrestres salvateurs, attrait du merveilleux), car nous avouons notre profond désintérêt pour un débat qui se situerait sur le plan d'une foi quasi religieuse et non d'une investigation scientifique. Beaucoup plus dignes d'attention sont ceux parmi les ufologues qui, sans adopter une attitude dogmatique et souvent parce qu'ils ont personnellement côtoyé de près des mystères demeurés inexplicables, craignent en toute lucidité le caractère par trop « réductionniste » d'une hypothèse fondée sur les sciences humaines : n'est-ce pas là introduire un « cheval de Troie » dans le camp de l'ufologie ? Ne risque-t-on pas de « jeter le bébé avec l'eau du bain », comme disent les Anglo-saxons ? Tout ce qui fait l'incontestable originalité du phénomène OVNI - quelle que soit sa nature ultime - risquerait de se diluer, de s'estomper, voire d'être escamoté purement et simplement par la réduction de l'OVNI à un sujet d'études sociologiques parmi bien d'autres. Ce serait le commencement de la fin de l'ufologie en tant que discipline autonome et de plein droit.

Nous reconnaissons que cette crainte est parfaitement légitime et raisonnable, mais à notre avis, tout dépend de **l'esprit** dans lequel on aborde l'HPS : ou bien on l'aborde dans un esprit dogmatique, comme le font les sceptiques de la première heure, qui ne cherchent qu'à confirmer une croyance a priori en l'inexistence des OVNI, et cet esprit est évidemment à condamner sans appel ; ou bien on l'aborde dans un esprit scientifique et elle représente alors simplement une tentative **parmi d'autres** d'interprétation des faits d'observation, tentative suggérée à certains ufologues par les caractéristiques des faits eux-mêmes.

L'épreuve des faits.

C'est effectivement l'examen des faits, et non quelque inavouable déception ou crainte des extraterrestres, qui a conduit certains d'entre nous à défendre cette hypothèse. En effet, de nombreux cas parfois fort complexes, qui appartenaient au fameux « résidu » ou « noyau dur » de quelques pour cent et y faisaient souvent figure de « classiques », ont pu être expliqués, parfois bien des années plus tard (2). Citons par exemple Salem (3), Prémanon (4), le zigzag sur le pays minier (5), Franois (6), les observations des astronautes (7), Taizé (8), Turin (9) et Gênes (affaire Zanfretta) (10). Les explications qui ont pu être fournies ont permis de constater qu'il y avait **indiscernabilité** entre les cas expliqués et les cas qui demeurent inexplicables, puisque les mêmes caractéristiques supposées typiques des OVNI (formes et comportements des « objets », effets physiologiques et élec-

---

1. Jacques Scornaux, Monnerie persiste et signe - Analyse de l'ouvrage **Le naufrage des extraterrestres**, chapitre VII : Essai d'analyse de certaines réticences, INFO-OVNI (Montluçon) no 7/8, 1981, pp. 30-42.
2. Pour une liste de tels cas, voir : Jacques Scornaux, **Les scieurs de branche, quelques scies de meilleure qualité, Inforespace** no 43, janvier 1979, pp. 27-29 et Jacques Scornaux, Monnerie persiste et signe, chapitre V.1 : **Quand les grands cas tombent en feuille morte**, INFO-OVNI no 7/8, 1981, pp. 16-18.
3. J. Allen Hynek, **Nouveau rapport sur les OVNI**, éd. Belfond, 1979, pp. 224-227.
4. Gérard Barthel et Jacques Brucker, **la grande peur martienne**, Nouvelles Editions Rationalistes, 1979, pp. 88-92. Le cas des enfants de Prémanon était l'un des grands classiques de la vague française de 1954. Dans son livre consacré à cette vague, Aimé Michel avait plutôt malencontreusement titré ce cas **Prémanon ou l'innocence** (Mystérieux Objets Célestes, éd. Seghers, 1977, pp. 126-129). En fait, bien longtemps avant les contre-enquêtes parfois contestables de Barthel et Brucker, une enquête d'un petit groupe suisse avait élucidé l'affaire de Prémanon... deux semaines après les faits allégués ! Mais ses conclusions peu exaltantes ne lui ont pas ouvert les portes d'une grande diffusion... Voir à ce propos l'article d'Yves Bosson et Michel Figuet à paraître dans OVNI-Présence.
5. Dominique Caudron, **Requiem pour un zigzag, Recherches ufologiques** (Bulletin du GNEOVNI) no 6, 4e trimestre 1978 et no 7, 1er trimestre 1979. L'enquête de D. Caudron est résumée dans : Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon, OVNI : le premier dossier complet des rencontres rapprochées en France, éd. Alain Lefeuvre, 1979, pp. 657-664. Cet ensemble d'observations au-dessus du nord de la France avait été décrit par Aimé Michel, **Mystérieux Objets Célestes**, éd. Seghers, 1977, pp. 153-167.

ques minutes, l'un d'eux tomba en catalepsie, tandis qu'un autre, après avoir senti un rayon puissant le percuter, se mettait à décrire les occupants d'un vaisseau spatial et percevait leurs pensées... Ces témoins eurent par la suite la lucidité de se rendre compte que, dans leur exaltation, ils avaient été abusés par une banale étoile...

Dans un autre cas enquêté par Allan Hendry (16), un témoin observa pendant une heure un objet « beaucoup plus brillant qu'une étoile » qui descendait lentement vers l'horizon en un mouvement saccadé et finit par distinguer, au travers de la fenêtre illuminée de l'OVNI, les têtes rondes à la face de couleur argentée des occupants : or l'heure, l'orientation et le mouvement indiqué ne laissaient aucun doute sur le fait qu'il s'agissait très prosaïquement de Vénus... qui a donc ainsi donné lieu à une rencontre du troisième type !

Enfin, pour terminer par un exemple personnel, j'ai participé à un enquête sur un cas d'atterrissage avec trois témoins, traces au sol (cercles brûlés) et effet sur un animal (le chien des témoins avait hurlé à la mort), alors que la source de l'observation était tout simplement le lever de la lune... Que cela plaise ou non, on ne peut décidément pas nier que dans certaines circonstances, l'esprit humain déforme la perception à un point difficilement concevable a priori de la part de personnes apparemment équilibrées. Veuillez bien croire que ce n'est pas d'un cœur léger que je me rends à cette évidence. Il m'est par exemple particulièrement dur à avaler que le cas de Taizé ait pu être expliqué. J'avoue que j'y tenais beaucoup et vu la complexité des phénomènes observés et le nombre de témoins, il me semblait des plus solides. Mais je ne puis que faire confiance à la contre-enquête de Bertrand Méheust (j'espère qu'il se décidera à la publier un jour), ufologue au-dessus de tout soupçon de réductionnisme. Pour moi qui n'ai jamais éprouvé personnellement de phénomènes de distorsion grave de la perception, leur existence n'a donc pas été facile du tout à admettre (Monnerie, lui, en a été victime (17), ce qui explique bien des choses), mais les faits sont là, irrécusables...

Cela n'a dès lors aucun sens de refuser en bloc l'HPS. Son introduction dans le concert des hypothèses ufologiques est **inévitable**, au moins à titre d'explication **partielle**. Le problème n'est plus de savoir si l'HPS est vraie ou fausse, mais seulement de savoir **dans quelle mesure** elle est vraie. Et je crains fort que cette mesure soit en tout état de cause très grande...

Je tiens toutefois à ajouter sans plus tarder, afin de définir sans ambiguïté ma position, qu'il va sans dire - mais, comme de coutume, cela va encore mieux en le disant - que la part sans doute énorme de mythification qu'il y a dans le phénomène OVNI ne permet en rien de rejeter la possibilité que certaines observations témoignent réellement de l'existence d'un (ou de) phénomène(s) original(aux) à composante physique, qu'il(s) soit(ent) extraterrestre et/ou parapsychologique et/ou géophysique. Il importe également de préciser avec force que la phrase qui précède n'est pas pour moi une simple restriction mentale de sceptique courtois ou condescendant, mais l'expression d'une sincère et profonde conviction.

Un phénomène en tout état de cause original et maudit.

Ceci étant bien précisé, je voudrais maintenant essayer de montrer que même si la vérité se situait entièrement du côté de l'HPS, cela ne signifierait en rien la fin de l'ufologie, car nous nous trouverions néanmoins toujours en présence d'un phénomène bel et bien **original** et, qui plus est, lui aussi **rejeté** (ou tout au moins superbement ignoré) par l'establishment scientifique.

Original, dis-je, car même si la totalité des rapports d'OVNI n'avaient en fin de compte pour origine qu'une perception de phénomènes connus déformés par un contexte culturel - c'est l'hypothèse minimale que l'on peut faire - la déformation serait tellement répandue qu'il y aurait déjà là un phénomène nouveau de grande ampleur qui réclamerait une étude approfondie : en effet, il n'existe à ma connaissance aucun exemple en psychologie de la perception d'une déformation aussi systématique, durable et cohérente atteignant un grand nombre d'individus sains.

Or ce phénomène original d'un impact social aussi profond est curieusement fort négligé par les scientifiques compétents (sociologues, psychologues, ethnologues), alors que l'on s'attendrait à ce que des bataillons entiers de spécialistes se vouent à son étude : c'est là la seconde caractéristique

---

16. Allan Hendry, **The UFO Handbook**, Sphere Books Ltd, 1980, p. 85.
17. Michel Monnerie, **Et si les OVNI n'existaient pas ?**, éd. Les humanoïdes associés, 1978, pp. 128-130.

qui contribue à placer en fin de compte l'HPS dans la même situation inconfortable que les autres hypothèses ufologiques (18). Ce désintérêt général est mis on ne peut plus clairement en évidence par l'absence quasi totale de livres écrits par des chercheurs en sciences humaines et consacrés entièrement à l'étude du phénomène OVNI sous l'angle mythique. La seule exception a longtemps été le fameux ouvrage de Jung (19), que celui-ci a écrit tout à la fin de sa vie, quand il ne risquait plus grand chose à aborder un sujet manifestement tabou. Je ne compte pas l'excellent ouvrage collectif sous la direction de Richard Haines (20), car la plupart des auteurs de ce volume sont d'authentiques ufologues, convaincus de l'existence d'un phénomène à composante physique, en même temps que des spécialistes en sciences humaines. Un second ouvrage étudiant le phénomène OVNI du point de vue des sciences humaines est toutefois paru récemment sous la signature du Dr Otto Billig, professeur de psychiatrie clinique à l'Université Vanderbilt. Ce livre se veut une « psychohistoire » du phénomène et étudie les sources émotionnelles et psycho-sociales de la croyance aux OVNI. Pour l'auteur, cette croyance ne repose pas sur des faits concrets, mais trouve son origine dans l'esprit humain et relève en grande partie d'un mode de pensée magique (21).

On trouve quelques rares ouvrages dont un ou plusieurs chapitres sont consacrés aux aspects psycho-sociaux du phénomène OVNI. Il y a d'abord bien sûr le Rapport Condon (22), mais on ne peut pas parler d'intérêt spontané pour la question de la part des spécialistes en sciences humaines qui y ont collaboré : ces messieurs étaient en « service commandé »... De même, il n'y a guère d'initiative personnelle non plus de la part des participants à la partie « Aspects sociaux et psychologiques » du colloque de l'American Association for the Advancement of Science sur les OVNI (23), puisqu'ils se sont contentés de répondre à une invitation. D'ailleurs, si cette partie du colloque contient les interventions sceptiques de deux psychiatres (Lester Grinspoon et Alan D. Persky) et d'un psychologue (Douglass R. Price-Williams), qui ne font guère que rabâcher des arguments éculés et n'apportent pas grand chose de neuf au débat, on y trouve aussi, assez curieusement, les exposés d'un astronome (Frank Drake) et d'un journaliste scientifique (Walter Sullivan), que l'on peut dificilement considérer comme compétents en sciences humaines, ainsi que la très intéressante communication du sociologue Robert L. Hall (24), qui estime que l'hypothèse la plus plausible est qu'il y a bel et bien un stimulus physique original à la base de certains rapports d'OVNI. Dans le contexte du présent article, sa conclusion vaut d'être rappelée : « la force même de notre résistance aux données de fait relatives aux OVNI m'incite à penser qu'il y a manifestement là un phénomène d'une importance extrême. Ce phénomène obligera certains d'entre nous à effectuer certaines révisions fondamentales dans leurs connaissances, ce qui est une bonne définition de l'importance scientifique. Tout le problème est en fait de savoir **qui** devra procéder à ces révisions. Du domaine de qui relève ce phénomène ? Les spécialistes des sciences de la nature devront-ils accepter l'existence d'un objet ou phénomène physique aussi énigmatique et anormal ? Dans l'affirmative, ils devront s'attacher à en rendre compte. Ou bien les spécialistes des sciences humaines devront-ils accepter le fait énigmatique et anormal que des centaines de témoins intelligents et responsables peuvent continuer à se tromper pendant de nombreuses années ? S'il en est ainsi, ils devront s'attacher à rendre compte de cette faillibilité massive ».

Il y a aussi l'ouvrage du psychiatre Robert Plank

---

18. Nous avions déjà attiré l'attention sur ce manque de références scientifiques en faveur de l'HPS dans notre analyse du second livre de Monnerie : voir INFO-OVNI no 7/8, pp. 51-56.
19. G.G. Jung, **Un mythe moderne**, éd. Gallimard, 1961.
20. **UFO Phenomena and the Behavioral Scientist**, edited by Richard F. Haines, The Scarecrow Press, 1979. Ouvrage indispensable pour tout ufologue digne de ce nom qui lit l'anglais !
21. Otto Billig, **Flying Saucers : Magic in the Skies**, éd. Schenkman Publ. Co, Cambridge, Mass., 1982; nous n'avons pas encore pu consulter cet ouvrage; nos informations sont tirées des critiques favorables parues dans Zetetic Scholar no 11, août 1983, p. 189 et dans The Skeptical Inquirer, vol. VII, no 2, hiver 1982-83, p. 71.
22. Edward U. Condon et Daniel S. Gillmor, **Scientific Study of Unidentified Flying Objects**, Bantam Books Inc., 1969 : voir Section III, chapitre 7 (Attitude Survey) et Section VI, ch. 1 (Perceptual Problems), ch. 2 (Processes of Perception, Conception and Reporting) et ch. 3 (Psychological Aspects of the UFO Reports).
23. **UFO's - A Scientific Debate**, edited by Carl Sagan and Thornton Page, Cornell University Press, 1972; Part III : Social and Psychological Aspects.
24. Robert L. Hall, **Sociological Perspectives on UFO Reports**, in : réf. 23, pp. 213-223. On trouvera un résumé en français de cet exposé dans INFO-OVNI no 7/8, pp. 53-55.

sur la signification émotionnelle des êtres imaginaires (25). Ce livre fait une très large place à la croyance aux extraterrestres, choisis comme meilleurs exemples d'êtres imaginaires à notre époque, où ils ont remplacé les anges, démons, fées, fantômes, etc. des récits traditionnels. L'auteur étudie successivement les raisons de la quête des extraterrestres (désir de connaissance, angoisse de notre solitude dans l'univers ?), les extraterrestres tels que les voient la science et la littérature et enfin la croyance aux OVNI, mais en mettant hélas surtout l'accent sur les contactés et sur les sectes cultistes. Cet ouvrage, assez friand d'explications de type psychanalytique, demeure superficiel et sa documentation ufologique apparaît insuffisante (8 livres cités, dont 3 par ou sur des contactés).

A part cela, en fait de mention des OVNI spontanée et de quelque longueur, on peut tout au plus relever un chapitre d'une quinzaine de pages, d'ailleurs superficiel et témoignant de la faible culture ufologique de l'auteur dans le livre de Jules Gritti sur les rumeurs (26), et six pages, plus quelques allusions éparses, dans un ouvrage de l'ineffable Dr Heuyer (27), où il reprend sans presque rien y changer, près de 20 ans plus tard, sa minable note de 1954 à l'Académie de Médecine (28), qui ne vaut même pas l'exécration à laquelle la vouent rituellement les ufologues. Entretemps, le brave docteur n'avait rien appris, rien compris et n'avait même pas été fichu de percevoir l'importance du phénomène pour son propre domaine de compétence. Citons quelques bourdes parmi les plus énormes : il écrit que les soucoupes sont « venues on ne sait d'où vers 1953 » (sic !), présente la fameuse « Guerre des Mondes » radiophonique d'Orson Welles comme une « expérience faite en Amérique il y a six ans » (ce qui la situerait en 1967 au lieu de 1938 !) et affirme que « les soucoupes volantes se sont envolées vers d'autres cieux » (manque de chance : le livre est paru juste avant la grande vague de 1973-74). Mais le plus hilarant est sans doute que Heuyer, qui n'est manifestement pas né le jour de la Saint Modeste, ose prétendre avec le plus grand sérieux que, sa note à l'Académie de Médecine ayant été évoquée lors d'une réunion du syndicat des journalistes, « du jour au lendemain, les journaux n'ont plus parlé des soucoupes volantes ». L'ouvrage entier exhale par ailleurs un parfum furieusement « rétro », et rappelle le scientisme le plus rigide et le plus borné du 19e siècle. Heuyer en est encore à croire qu'il existe des observations scientifiques purement objectives, dégagées de tout élément de subjectivité. Où l'attendrissement pour les choses du passé cède la place à l'inquiétude, c'est quand le bon docteur se lance dans un vibrant plaidoyer pro domo où il se plaint de la méfiance du public et de certains juges à l'égard des experts chargés de déterminer le degré de responsabilité des prévenus et nous assure qu'il n'y a aucun danger pour la liberté à laisser aux psychiatres un plus grand pouvoir de décision en matière judiciaire. Je crains fort que les dissidents soviétiques aient un avis quelque peu différent à ce sujet... Heuyer, qui aurait décidément fait un parfait auxiliaire d'un régime totalitaire, allait jusqu'à laisser entendre que le secret médical devait s'effacer devant les exigences de la justice. Je me demande si ce brave homme ne s'était pas trompé non seulement de siècle, mais aussi de vocation : le boulot de flic lui aurait peut-être mieux convenu que celui de psychiatre.

Enfin, il existe quelques ouvrages tout aussi rares où l'on glisse une très brève allusion aux OVNI, par acquit de conscience, après quoi on s'y empresse de passer à autre chose, car ce damné problème brûle décidément trop les doigts. Citons - sans prétendre être exhaustif - un autre ouvrage de Heuyer (29), où les soucoupes volantes méritent un paragraphe, le traité de Henri Ey sur les hallucinations (30), où l'expression « soucoupe volante » se réfugie entre des parenthèses en tant qu'exemple, non autrement développé, de « visions ou illusions collectives à thème scientifique », le livre de Pierre Marchais sur la magie et le mythe en psychiatrie (31), où les OVNI sont cités comme exemple, une fois encore non explicité, dans le chapitre sur la parapsychologie, et enfin l'ouvrage

25. Robert Plank, **The Emotional Significance of Imaginary Beings**, éd. Charles C. Thomas, Springfield, 1968.
26. Jules Gritti, **Elle court, elle court, la rumeur**, éd. Stanké, 1978, pp. 204-219.
27. Georges Heuyer, **Psychoses collectives et suicides collectifs**, éd. Presses Universitaires de France, 1973, pp. 40-45; voir aussi pp. 93 et 98.
28. Georges Heuyer, **Note sur les psychoses collectives**, Bulletin de l'Académie nationale de Médecine, tome 138, 1954, no 29/30, pp. 487-490.
29. Georges Heuyer, **Les troubles mentaux - Etude criminologique**, éd. Presses Universitaires de France, 1968, p. 174.
30. Henri Ey, **Traité des hallucinations**, tome I, éd. Masson, 1973, p. 109.
31. Pierre Marchais, **Magie et mythe en psychiatrie**, éd. Masson, 1977, p. 157.

de Gilbert Durand sur les structures anthropologiques de l'imaginaire (32), où l'expression maudite de « soucoupes volantes » est rejetée entre guillemets dans une note en bas de page en petits caractères qui renvoie au livre de Jung, sans doute pour ne pas souiller de cette impureté le corps du texte...

Certains auteurs contemporains ont réussi l'exploit remarquable d'écrire des ouvrages entiers sur la perception, sur le témoignage, sur l'influence sociale ou même sur les rumeurs et les mythes dans notre société occidentale actuelle sans faire la moindre allusion, si menue soit-elle, aux OVNI (33). Comme on dit : faut le faire ! Eh bien, ils l'ont fait...

Même les simples articles dans des publications scientifiques sont à peine moins rares, comme le montre le minutieux travail de dépouillement accompli par notre ami Claude Maugé (34) et dont il convient de le féliciter chaleureusement. C. Maugé a relevé, à partir de mots-clés tels que « croyance », « mythe », « rumeur », etc. à l'index par matières, tous les articles touchant de près ou de loin à l'ufologie dans les sections « Psychologie » et « Sociologie » du Bulletin Signalétique du CNRS depuis 1949. Rappelons que le Bulletin Signalétique est un périodique présentant des résumés en français des articles paraissant dans les revues scientifiques importantes du monde entier et ce dans tous les domaines de la connaissance. Or donc, si l'on y trouve assez souvent la référence à des articles qui peuvent présenter un intérêt indirect pour une étude du phénomène OVNI sous l'angle des sciences humaines, il est en revanche extrêmement rare que les OVNI soient nommément cités dans des articles de revues véritablement scientifiques et encore plus rare qu'ils fassent l'objet d'un article entier : la moisson se monte à une trentaine d'articles tout au plus, ce qui est abso-

32. Gilbert Durand, **Les structures anthropologiques de l'imaginaire**, éd. Bordas, 1978 (5e éd.), note 3 en p. 495.
33. Germaine de Montmollin, **L'influence sociale : phénomènes, facteurs et théories**, éd. Presses Universitaires de France, 1977; Michel-Louis Rouquette, **Les rumeurs**, éd. Presses Universitaires de France, 1975; Daniel Yarmey, **The psychology of eyewitness testimony**, The Free Press, 1979; Elizabeth Loftus, **Eyewitness testimony,** Harvard University Press, 1979 (pourtant, E. Loftus s'intéresse au phénomène OVNI, comme le montre sa présence dans le comité de rédaction de la revue « UFO Phenomena » : a-t-elle estimé, ou lui a-t-on suggéré, que ce n'était pas un sujet « convenable » à aborder dans un ouvrage universitaire ?). Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à notre ami Claude Maugé, grâce auquel nous avons eu connaissance de la plupart de ces ouvrages de sciences humaines citant - ou ne citant pas - les OVNI.
34. Claude Maugé, Articles sur les OVNI, ou pouvant présenter un intérêt dans l'étude du phénomène OVNI, parus dans les revues universitaires de psychologie et de sociologie, Communication privée. Nous espérons que l'ami Maugé publiera un jour cette fort utile et intéressante liste bibliographique.

Errata

Nos lecteurs voudront bien nous excuser d'apporter ici ces quelques modifications et corrections à l'article de Cl. Maugé paru dans Inforespace, no 63, pp. 2 à 11.

P. 2, col. dr., 3e parag.; l. 8; ajouter « OVMI »
P. 3, col. g., 3e parag.; remplacer (6) par (b).
col. dr., 3e parag., l. 2; il faut lire « référentiel » et non « référence ».
P. 4, coll. g., 1e parag.; l. 7; remplacer « inventés » par « évoqués ».
col. dr., 1e parag., l. 21; insérer après « moyenne » l'expression « chaque année ».
P. 5, col. g., 3e parag. l. 18; lire « au moins » et non « ou moins ».
P. 6, col. g., 1e parag.; remplacer les lignes 7 et 8 par « mais surtout, beaucoup de cas catalogués sont douteux, ne possèdent pas suffisamment de données pour avoir un quelconque intérêt, ou n'ont pas fait l'objet...»
col. d., 1e parag., l. 4; « 9 » au lieu de « 13 » et « 7 » au lieu de « 6 ».
4e parag., l. 1-2; « 4 » au lieu de « 3 » et « 6 » au lieu de « 5 ».
P. 7. tabl. 1. : Lire « Le Vezenay » et non « Le Vezenas » même ligne : remplacer « I » par « D », de même pour Fontenay-Torcy.
P. 8, tabl. 2 : Lire « Meetkerke » et non « Meerkerke ».
Pour Sint-Niklaas, lire « 6GG » et non « CGG ».
Pour Antwerpen, remplacer « I » par « E ».
P. 10, 2e parag.; l. 19; insérer après « quasi certitude » le qualificatif « d'ordre statistique ».
P 11., référ. 20; lire « ufophobes » et non « ufologues ».
P. 12, référ. 39; il s'agit de « Psychology and Epistemology of UFO Interpretation »
référ. 41, lire « Rospars » et non « Rispars ».

Quant au no 7 hors série, voici les principaux errata signalés : (la colonne de gauche est signalée par un a, celle de droite par b; le chiffre indique la page).
3. a, aux lignes 6 et 9, il convient de lire « en matière de preuves » et « une sorte d'inverse ».
4. a, aux lignes 7 et 8 du renvoi (n), il faut lire « San Casciano... région Medinaceli »;
à la ligne 15 du renvoi (n), il faut lire « commissionnaire ».
4. b, à la ligne 48, il faut lire «Calgary»; à la dernière ligne, il faut lire « l'ensemble des rapports d'observation ».
5. b, douzième ligne avant la fin, lire « on réunit les deux... ».
6. a, ligne 26 du renvoi (p), lire « 1er trimestre 1983 », et plus bas, ligne 29, lire « juillet-septembre 1982 ».
7. a, ligne 5 du renvoi (q), lire « pp. 290-299 »; et plus loin, ligne 19, lire « The Fermi Paradox : a forum for discussion ».
8. a, ligne 7 du renvoi (s), lire « ...l'historien-ufologue (66) ».

lument dérisoire en regard de l'immensité des publications scientifiques. Et le bilan apparaît encore plus maigre si on en soustrait ceux écrits par les ufologues à part entière comme le psychologue David Saunders et le psychiatre Berthold Schwartz ou par des « sympathisants » comme l'astrophysicien Peter Sturrock et le sociologue Ronald Westrum. Il est particulièrement symptomatique de constater qu'en plus de trente ans, l'expression « soucoupe volante » n'a été utilisé que **deux** fois comme mot-clé dans l'index par matières du Bulletin Signalétique, et le mot OVNI **zéro** fois, selon les patientes recherches de Claude Maugé : même quand il s'agit de tenter d'en donner une interprétation psycho-sociologique, ces mots demeurent donc tabous auprès de l'establishment scientifique !

Il est en outre intéressant de relever qu'une part disproportionnée de ces rares articles portent sur un aspect quantitativement fort limité de l'ufologie, à savoir les sectes qui se sont formées autour de certains contactés. Tout semble donc se passer comme s'il était moins compromettant pour la réputation, et sans doute moins dangereux pour les théories en vogue (nous reviendrons sur ce point), d'étudier les aspects sociologiques du phénomène OVNI au niveau de groupes restreints de gens qui sont plus ou moins des marginaux que de les étudier au niveau de l'immense majorité de témoins et de personnes intéressées qui se situent dans les limites de la normalité sociale. Quelles qu'en soient ses causes, ce biais risque de fausser encore un peu plus la perception déjà fort vague que les spécialistes des sciences humaines semblent avoir de l'ampleur réelle du phénomène OVNI... (35)

La situation semble toutefois être en train de se débloquer dans les universités américaines, d'après les informations recueillies par Thierry Pindivic (36). Le nombre de 50 mémoires et thèses de sciences humaines par an nous paraît cependant un peu optimiste (il englobe, il est vrai, les travaux con-

---

35. Ce biais et le risque qu'il comporte ont notamment été relevés par la jeune sociologue anglaise Shirley Mc Iver dans les premières lignes de son article : **Quel genre de personnes adhèrent à un groupement ufologique ?**, Lumières dans la nuit no 235-236, janv.-févr. 1984. On trouve une liste d'études scientifiques sur les sectes ufologiques à la référence 1 de cet article. Un livre a notamment été consacré à ces sectes : L. Festinger, H. Reicken et S. Schachter, **When prophecy fails**, éd. Harper Torchbooks, 1964. Nous ne l'avons pas cité aux côtés de celui de Jung parmi les ouvrages de spécialistes des sciences humaines sur les OVNI, car c'est plus une étude sur des sectes, certes à base de contacts extraterrestres allégués, qu'une étude sur les aspects psycho-sociaux du phénomène OVNI proprement dit.
36. Inforespace no 6 hors série, déc. 1982, p. 13. Voir surtout la note 28.

---

9. b, ligne 4 du renvoi (u), lire « Psychiatrie Sociale »; et en fin de cette note, il convient d'ajouter : « Bilan fort maigre, donc, mais l'épisode initial montre que les portes ne sont pas totalement fermées. »; ligne 23 du même renvoi, lire « le 7 dans... ».
11. b, ligne 12 du renvoi (w), il faut lire « T. PINDIVIC (99), p. 15-16, 22-23 ».
12. a, ligne 9, ajouter la référence (68).
12. b, 7e ligne avant la fin, lire « ...les ufologues plus sérieux mais peu connus à quelques exceptions près. Je me limite donc à ces ufologues plus sérieux, dont la plupart... ».
13. b, dans le renvoi (z), la référence sur T. PINDIVIC doit être complétée par « O V N I-Présence, no 27, septembre 1983, pp. 4-24-28 ».
14. b, à la fin du § 7.4, ajouter « (voir note ah) »; ligne 40, lire « Montluçon 1982 (65)... ».
16. a, ligne 6 du § 7.7, lire « ne dérivent pas »; ligne 1 du renvoi (ac), lire « ...« l'imprudence »... », et plus loin, ligne 16, lire « j'ai pu moi-même dans cet article ».
16. b, ligne 2 du § b), lire « ...« residue fallacy »... »; ligne 13 du § d), lire « proteste contre l'utilisation de la classification »; ligne 3 du § e), lire « l'unité - donc la solidité - ».
17. a, ligne 2 du § g), lire « J. SCORNAUX (112) ».
20. a, ligne 13, il faut lire « les « éléments dépendants du témoin »... ».
20. b, à partir de la ligne 15, il faut lire « Il tient compte de plusieurs facteurs, liés aux témoins ou influences culturelles et sociales (ah) sur la perception, et distingue trois degrés dans la « transposition »... ».
21. a, ligne 11, lire « D. MILLER »; ligne 23, lire « dommages usuels peu remarqués ».
21. b, lignes 8 et 9 (à partir de la fin), lire « hallucinations = 16 %.
22. a, ligne 12 du renvoi (ai), lire « ...1981, 26 : 193-207) ».
23. b, ligne 11, ajouter (165) après B. MEHEUST; à la ligne 8 du renvoi (ak), lire « Voir Robert Rosenthal, **Effets de biais produits par les expérimentateurs**, Colloque du M. U. R. S. « Génétique et mesure de l'intelligence », Paris, 24-25.03.1977, ou R. Rosenthal et L. Jacobson (...) ». A la ligne 15 du même renvoi, lire « ces biais soient aussi forts ».
24. a, ligne 37, il faut lire « R. PLANK ».

La liste des références doit être corrigée ou complétée comme suit :

Réf. 82 : compléter par « O V N I-Présence, septembre 1983, no 27 : 30-40.
Réf. 95 : à la ligne 3, lire « 2e trimestre 1981, no 15 : 13-21; la 3e partie... ».
Réf. 97 : lire « spécial no 3 ».
Réf. 106 : lire La Recherche... no 133.
Réf. 119 : lire « Vol 4, no 3 ».
Réf. 131 : compléter par « Psitt !, novembre 1983, no 20 37-39 ».
Réf. 134 : préciser qu'il s'agit du no 9 d'Inforespace
Réf. 164 : lire « JAMA, 18 March 1968 ».
Réf. 167 : lire « Mietus, K. J. ».
Réf. 179 : lire « Stahl, Sidney ».
Réf. 180 : lire « Stentz, Herbert ».

sacrés à la parapsychologie). Saluons notamment comme elle le mérite l'existence depuis quelques années au Département de Sociologie de l'Eastern Michigan University d'un service de « sociologie des anomalies », sous la direction du Pr Marcello Truzzi assisté de Ronald Westrum, qui n'est plus un inconnu pour les lecteurs d'Inforespace (37). Ce service étudie les réactions de la société aux « anomalies » : météorites hier, animaux cachés, OVNI ou parapsychologie aujourd'hui. Une mention particulière doit être faite de la revue « Zetetic Scholar», émanation de l'esprit qui anime cette courageuse équipe de sociologues (38). Dans cette publication unique au monde en son genre, partisans et adversaires de la réalité physique des différentes « anomalies » peuvent, pour la première fois, dialoguer librement et courtoisement à un niveau universitaire, en jouissant d'une véritable égalité de traitement.

Mais en Europe, on n'en est pas encore là, même s'il y a, à notre connaissance, au moins une thèse de doctorat sur les extraterrestres considérés sous l'angle mythique en cours en Angleterre et en France. Les jeunes chercheurs désirant entreprendre une étude sur ce thème doivent parfois s'exiler dans une autre région, car ils éprouvent de grandes difficultés à trouver un directeur de recherches assez téméraire pour accepter de diriger un travail sur ce sujet sulfureux, même dans les plus grands centres universitaires... Et Claude Maugé encore nous a conté il y a quelques mois une savoureuse anecdote vécue, qui montre que le mot de tabou n'est pas exagéré : ayant déclaré à un professeur de psychopathologie, qui est aussi psychiatre, qu'il s'intéressait aux aspects psychosociologiques du phénomène OVNI, le digne professeur, dès l'audition du mot « OVNI », s'écarta de lui (« comme si j'étais le diable », nous dit Maugé), ne répondit pas à la question, portant sur son éventuelle expérience professionnelle d'une pathologie à connotation OVNI, que lui posait Maugé et, prétextant qu'il devait partir immédiatement, s'éloigna sans plus tarder... Les réactions ne sont bien sûr pas toujours aussi extrêmes, et sur quatre autres enseignants de psychologie interrogés par Maugé, un était réellement intéressé par le problème et trois un peu intéressés.

L'année dernière, Claude Maugé avait caressé l'espoir d'un certain déblocage quand sa proposition de présenter une communication sur « la psychiatrie face au phénomène OVNI » au 9ᵉ Congrès mondial de psychiatrie sociale, qui allait se tenir à Paris en juillet 1982, avait été acceptée par les organisateurs. Las : les conditions dans lesquelles il put présenter son exposé (39) furent extrêmement décevantes : on lui accorda généreusement un temps de parole de... **cinq** minutes (!) et il ne put pas s'adresser à l'assemblée plénière, mais seulement à l'un des petits groupes constitués pour des travaux en séminaire; en outre, comme son exposé avait été placé en extrême fin de matinée du jour dont l'après-midi était consacrée à la partie touristique que ne peut manquer de comporter tout congrès qui se respecte et comme les orateurs précédents avaient pris du retard, il parla devant un auditoire clairsemé plus soucieux déjà du déjeuner et du tour en autocar qui allait suivre que des propos de notre ami. Aussi n'y eut-il pas la moindre réaction dans la salle quand le président demanda à la fin de l'exposé-express s'il y avait des questions... Cette édifiante expérience permit toutefois à Maugé de nouer l'un ou l'autre contact utile.

Les divers exemples que nous venons de donner témoignent que l'on se heurte à une négation radicale du phénomène OVNI, sous quelque aspect que ce soit, même le plus réductionniste. Ce détour que font précautionneusement les scientifiques de toutes disciplines pour éviter de le rencontrer a été qualifié par notre ami Bertrand Méheust de « parenthèse sémantique » : tout se passe comme si ce phénomène était mis sémantiquement entre parenthèses, puisque l'on se garde même de prononcer son nom, ne fût-ce qu'en passant dans un article. Méheust a également utilisé le terme de phénomène « apatride », car on a affaire à un phénomène dont aucun domaine de la science ne veut reconnaître qu'il relève de sa compétence !

(à suivre)

Jacques Scornaux.

---

37. Ronald Westrum, **Le facteur humain dans les observations d'OVNI**, Inforespace nº 58, nov. 1981, pp. 5-13.
38. Zetetic Scholar - **Journal of the Center for Scientific Anomalies Research**; parution assez irrégulière, généralement deux fois par an; adresse : Prof. Marcello Truzzi, Editor Dept. of Sociology, Eastern Michigan University Ypsilanti, Michigan 48197 U. S. A.
39. Claude Maugé, **La psychiatrie face au phénomène OVNI**, à paraître (en principe) dans la Revue de l'Association Française de Psychiatrie et de Psychopathologie sociales.

— LA CHRONIQUE DES OVNI, de Michel Bougard (éd. J-P Delarge) ; une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **400 FB.**

— A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI, de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox); premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récits d'observations en Belgique — **490 FB.**

— SCIENCE FICTION ET SOUCOUPES VOLANTES, de Bertrand Méheust (éd. du Mercure de France) ; le premier ouvrage où les rapports étonnants et combien ambigus entre les témoignages sur des OVNI et l'imaginaire romanesque nous sont dévoilés : un livre qui oblige à reconsidérer l'ufologie sous un jour nouveau — **430 FB.**

— MYSTERIEUX OBJETS CELESTES, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES. de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser — **320 FB.**

— LE NOUVEAU DEFI DES OVNI, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); les dossiers de la Gendarmerie Française, des enquêtes inédites, et les avis récents des principaux chercheurs français : en particulier les travaux de Jean-Pierre Petit sur la propulsion magnétohydrodynamique des OVNI — **365 FB.**

— MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— LE NŒUD GORDIEN OU LA FANTASTIQUE HISTOIRE DES OVNI, par Thierry Pinvidic (éd. Albin-Michel). Dans un premier temps, l'auteur expose ce que l'on sait vraiment au plus haut échelon de la hiérarchie militaire française ou des agences gouvernementales américaines. Il révèle, entre autres, les études menées par la NASA sur les OVNI observés dans l'espace par les astronautes et illustre l'embarras des Nations-Unies où les OVNI sont désormais à l'ordre du jour. Thierry Pinvidic analyse d'autre part les huit hypothèses principales émises à ce jour. — **375 FB.**

— **OVNI, L'ARMEE PARLE,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire); le quatrième ouvrage du journaliste de TF-1 où il révèle les dossiers secrets de certains services secrets et les nombreux rapports de l'Armée et de la Gendarmerie Françaises — **340 FB.**

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?,** de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

— **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P. Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France — **395 FB.**

— **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame); ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux. — **320 FB.**

— **CHRONIQUE DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël); expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage — **345 FB.**

— **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques — **310 FB.**

— **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond); un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener — **340 FB.**

— **AUX LIMITES DE LA REALITE,** de J. Allen Hynek et Jacques Vallée (éd. Albin Michel); quand deux des plus célèbres ufologues se livrent à un échange de réflexions profondes sur la nature des OVNI, les principaux cas et leur analyse, ainsi que sur les voies de recherchès actuellement entreprises — **395 FB.**

— **LES OVNI EN U.R.S.S. ET DANS LES PAYS DE L'EST,** de Julien Weverbergh et Ion Hobana (éd. Robert Laffont); pour la première fois en langue française, un dossier sur les nombreuses observations d'OVNI d'au-delà le « Rideau de fer » — **440 FB.**

— **LE LIVRE DES DAMNES,** de Charles Fort (éd. Losfeld); premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours — **350 FB.**